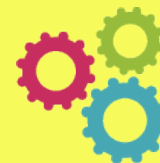


ENTREPRENDRE : UN ACCÉLÉRATEUR D'INSERTION PROFESSIONNELLE ?

**Résultats de l'évaluation randomisée d'impact
de la démarche Groupement de Créateurs**
réalisée par le CREST, J-PAL, Sciences Po dans le cadre
du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ)

Décembre 2019

KANGAE
Entreprendre,
de l'idée à l'action



**Groupement
de Créateurs**
Le réseau

LA DEMARCHE GROUPEMENT DE CREATEURS

- ★ **Une quarantaine de structures d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle** (Missions Locales, Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi, Maisons de l'Emploi) **proposent une démarche singulière** aux demandeurs d'emploi, prenant appui sur leurs **envies d'entreprendre** : **la démarche Groupement de Créateurs.**
- ★ Le terme d' « entreprendre » peut avoir plusieurs significations. Le réseau des Groupements de Créateurs retient celle issue de son origine latine "*inter prehendere* », qui signifie saisir avec la main, prendre pour maîtriser. **ENTREPRENDRE, C'EST PRENDRE EN MAIN SA VIE, SON AVENIR.**
- ★ **Pourquoi une telle démarche ?** Parce que de nombreux demandeurs d'emploi ont envie d'entreprendre mais **n'osent pas en parler** aux professionnels susceptibles de les accompagner (étude ANGC-UNML-ASDO 2013).
- ★ **En quoi consiste concrètement la démarche Groupement de Créateurs ?** Un espace pour faire mûrir son projet par une **phase d'émergence en 4 étapes** (sur 5 à 6 mois en moyenne):
 - 1-** Mieux se connaître
 - 2-** Définir précisément leur idée
 - 3-** Découvrir l'environnement de leur projet
 - 4-** Définir l'adéquation entre soi, son projet et son environnement.Ceux qui souhaitent ensuite concrétiser leur projet peuvent suivre la **phase de formation** au Diplôme d'Université de Créateur d'Activité (DUCA) / certification Entrepreneur TPE, **accessible sans le Bac.**

POURQUOI UNE EVALUATION D'IMPACT RANDOMISEE ?

- ★ **Est-ce que cette démarche permet aux demandeurs d'emploi de créer leur entreprise ? Minoritairement : 10% créent effectivement leur activité un an après leur accompagnement au Groupement de Créateurs.**
- ★ **Alors à quoi cette démarche sert-elle ?** Les Groupements de Créateurs constatent en revanche **des taux d'insertion importants en emploi salarié** (40 à 60% selon les années et les sites) mais aussi de nombreuses reprises de formation (10%).
- ★ **Mais comment être sûr que ces effets positifs sont dus à la démarche Groupement de Créateurs ?** On peut supposer en effet que les personnes accompagnées s'en seraient aussi bien sorties sans passer par ce travail d'émergence de projet, d'autant plus qu'on peut imaginer que ce sont des personnes plus dynamiques que les autres, du fait de leur envie d'entreprendre ? → **c'est exactement ce qu'une évaluation randomisée permet de mesurer** : quelle différence cela crée d'avoir été accompagné par un Groupement de Créateurs, si on isole toutes les autres sources potentielles de différences par un tirage au sort ?

COMMENT FONCTIONNE UNE EVALUATION RANDOMISEE ?

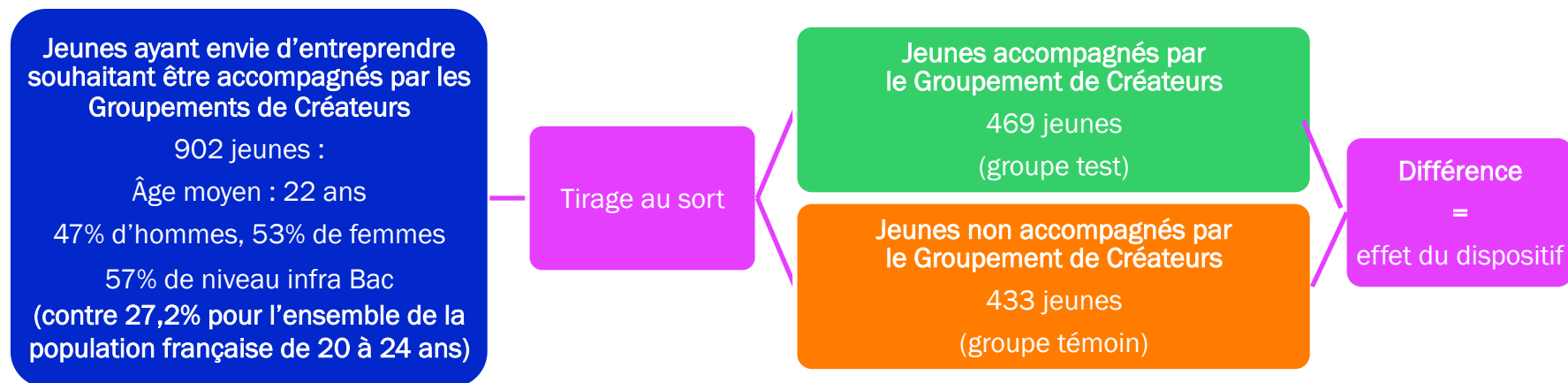
★ C'est une mesure d'impact par comparaison entre la trajectoire des bénéficiaires d'un programme et ce qu'elle aurait été en l'absence du programme.

★ Une évaluation randomisée suppose un tirage au sort pour créer deux groupes statistiquement identiques :

1- le **groupe test** participant au programme

2- le **groupe témoin** qui n'y participe pas.

★ Ainsi, les différences que l'on observera entre les situations moyennes des deux populations ne pourront être attribuées qu'au programme évalué :



QU'EST-CE QUI A ÉTÉ ÉVALUÉ ET COMMENT ?

★ 3 enquêtes (2010 à 2015)

- 1- Enquête initiale à **l'entrée** dans le dispositif (système extranet, 100% de répondants)
- 2- Enquête de suivi à **11 mois** après l'entrée (par téléphone, 63% de répondants)
- 3- Enquête de suivi à **21 mois** après l'entrée (par téléphone, 70% de répondants)

★ Les sujets abordés :

- L'accès effectif à la **formation** (temps passé à se former)
- L'accès effectif à l'**activité économique** (temps passé en emploi salarié ou entrepreneuriat)
- Les **revenus** issus de l'activité ou d'aides extérieures (allocations sociales, aide des proches)

★ Financée par l'UIMM dans le cadre du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ), l'évaluation a été conçue et menée par une équipe de chercheurs :

- du **CREST** (Centre de Recherche en Economie et Statistique)
- du laboratoire **J-PAL** fondé par Esther Duflo (prix Nobel d'Économie 2019)
- de **Sciences Po**

★ L'Association Nationale des Groupements de Créateurs a conçu cette **présentation de l'évaluation pour une diffusion élargie** sur la plateforme www.kangae.fr.

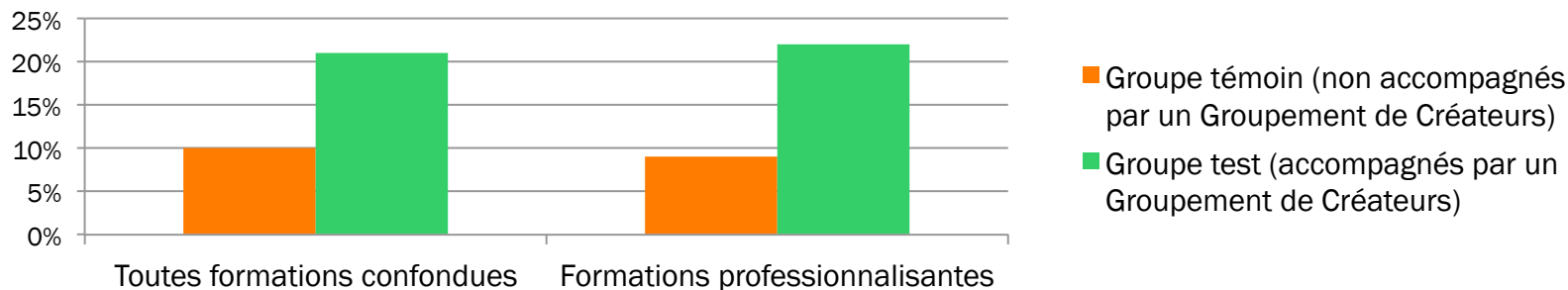
Le rapport complet de l'évaluation est consultable sur le site du FEJ :

http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_gc_draft_final_22092016_vfinale.pdf

IMPACT À 1 AN : ENTREPRENDRE ACCÉLÈRE LA FORMATION (+110%)

★ Par comparaison aux jeunes tirés au sort dans le groupe témoin, n'ayant donc pas été accompagnés par les Groupements de Créateurs, **les jeunes accompagnés par les Groupements de Créateurs ont été**, dans les 11 mois qui ont suivi leur entrée dans la démarche :

- **2,1 fois plus nombreux à s'engager dans une formation**, toutes formations confondues (21% contre 10% soit un **impact de +110%**)
- **2,5 fois plus nombreux à s'engager dans une formation professionnalisante** (22% contre 9% soit un **impact de +144%**)

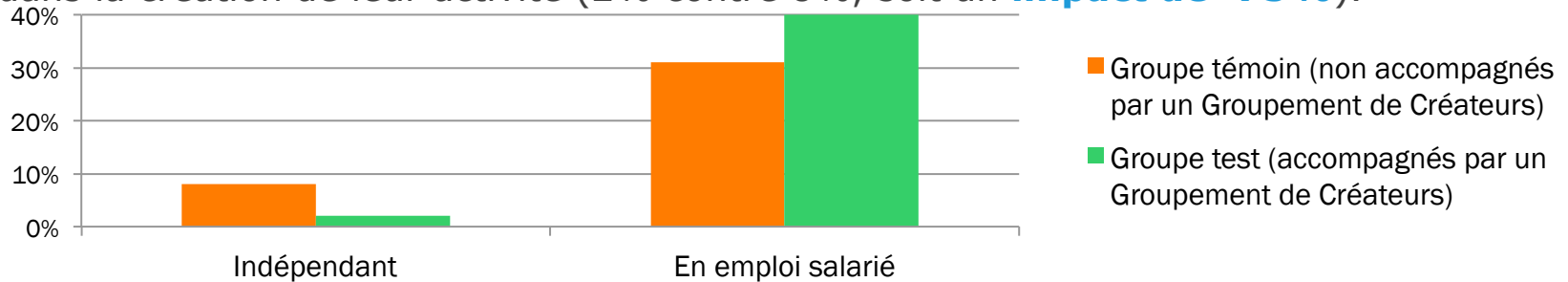


★ **La durée de la formation** la plus longue à laquelle ils ont participé dans l'année qui a suivi leur entrée dans la démarche **est 2,1 fois plus longue que les jeunes du groupe témoin** (16,7 contre 8,8 semaines soit un **impact de +112%**).

IMPACT À 2 ANS : ENTREPRENDRE FAVORISE L'ACCÈS À L'EMPLOI (+29%)

★ Par comparaison aux jeunes tirés au sort dans le groupe témoin, **les jeunes accompagnés par les Groupements de Créateurs ont été**, dans les 19-21 mois qui ont suivi leur entrée dans la démarche :

- **1,29 fois plus nombreux en emploi salarié** (40% contre 31% soit un **impact de +29%**)
- **0,38 fois moins nombreux à s'engager dans une activité indépendante**, c'est-à-dire dans la création de leur activité (2% contre 8%, soit un **impact de -75%**).



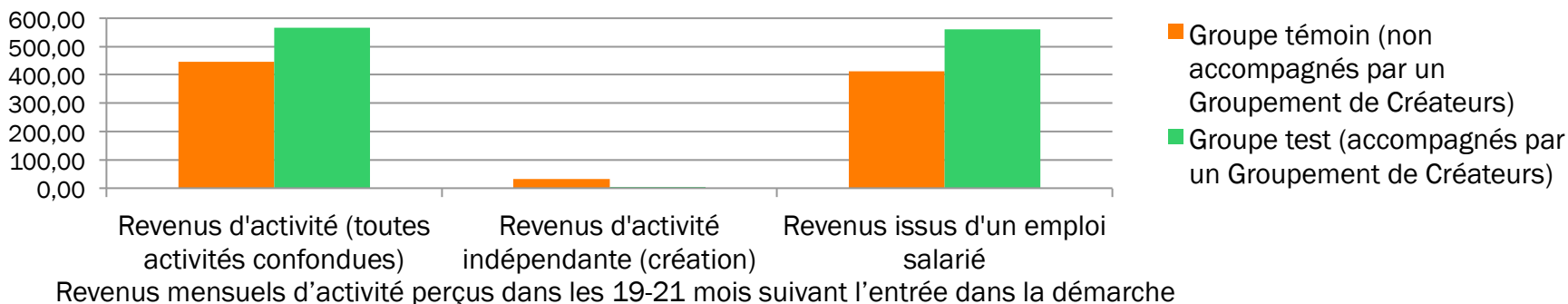
Taux mensuel d'activité dans les 19-21 mois suivant l'entrée dans la démarche

★ **Lorsqu'ils ont été accompagnés par les Groupements de Créateurs, les jeunes sont, ainsi, plus nombreux à se réorienter vers un travail salarié.** Cette réorientation est une conséquence de l'étude de viabilité de leur projet réalisée avec les Groupements de Créateurs, leur permettant d'en auto-évaluer la pertinence.

IMPACT À 2 ANS : ENTREPRENDRE PERMET UNE HAUSSE DES REVENUS D'ACTIVITÉ (+27%)

★ Par comparaison aux jeunes tirés au sort dans le groupe témoin, **les jeunes accompagnés par les Groupements de Créateurs perçoivent mensuellement**, dans les 19-21 mois qui ont suivi leur entrée dans la démarche :

- 148€ de plus de revenus issus d'un emploi salarié (562€ contre 414€)
- 28€ de moins de revenus issus d'une activité indépendante (5€ contre 33€)
- **soit 122€ de plus (soit 22% de plus) de revenus d'activité**, toutes activités confondues (567€ contre 445€ soit un **impact de +27%**)

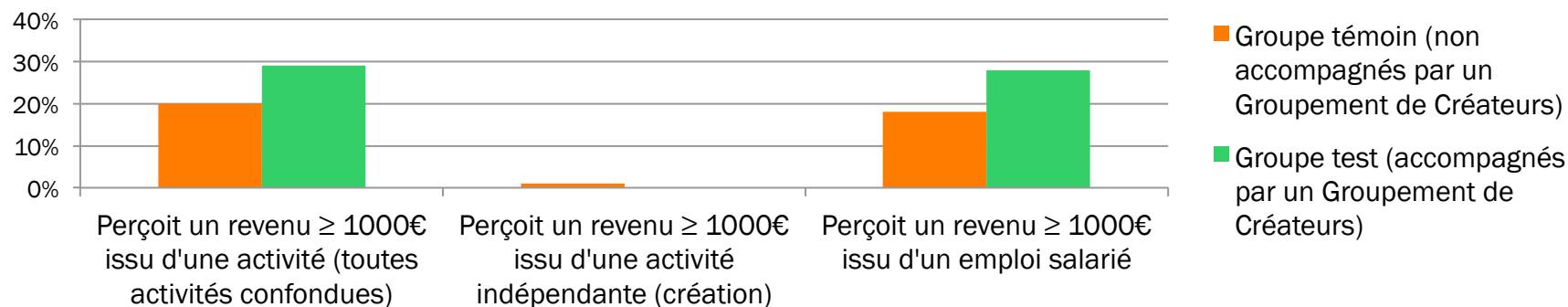


★ Ainsi, l'effet de l'accompagnement par le Groupement de Créateurs se traduit par une **hausse nette des revenus d'activité perçus par les jeunes.**

IMPACT À 2 ANS : ENTREPRENDRE FAVORISE LA SORTIE DE LA PRÉCARITÉ

★ Par comparaison aux jeunes tirés au sort dans le groupe témoin, **les jeunes accompagnés par les Groupements de Créateurs sont plus nombreux à percevoir des revenus mensuels de plus de 1000€ par mois (SMIC)** dans les 19-21 mois qui ont suivi leur entrée dans la démarche :

- Ils sont 1,45 fois plus nombreux (29% contre 20% soit un **impact de +45%**) à percevoir des revenus d'activité de plus de 1000€
- Ils sont 1,56 fois plus nombreux (28% contre 18% soit un **impact de +56%**) à percevoir des revenus issus d'une activité salariée de plus de 1000€.

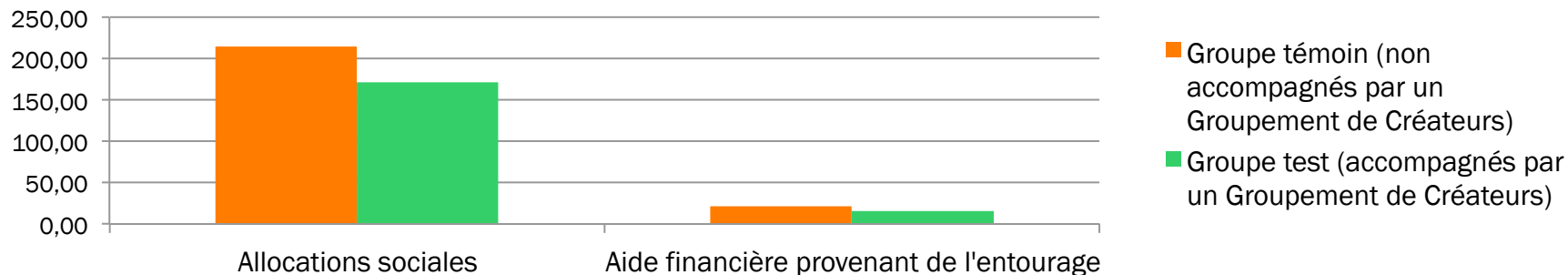


★ Ainsi, l'effet de l'accompagnement par le Groupement de Créateurs se traduit par une hausse nette de l'emploi salarié non-précaire (salaire net mensuel supérieur au SMIC net).

IMPACT À 2 ANS : ENTREPRENDRE FAVORISE L'AUTONOMIE FINANCIÈRE VIS-À-VIS DES AIDES PUBLIQUES ET DES PROCHES

★ Par comparaison aux jeunes tirés au sort dans le groupe témoin, **les jeunes accompagnés par les Groupements de Créateurs moins sont nombreux à recevoir des allocations sociales et des aides de leur proches** dans les 19-21 mois qui ont suivi leur entrée dans la démarche :

- Ils sont 0,79 fois moins nombreux (34% contre 43% soit un **impact de -21%**) à percevoir des allocations sociales et perçoivent en moyenne 43€ de moins.
- Ils sont 0,57 fois moins nombreux (8% contre 14% soit un **impact de -49%**) à percevoir une aide financière de leurs proches et perçoivent en moyenne 6€ de moins.



★ Ainsi, l'effet de l'accompagnement par le Groupement de Créateurs se traduit par une **plus grande autonomie financière des jeunes** vis-à-vis des aides publiques et de leur entourage.

CONCLUSION : OUI, ENTREPRENDRE ACCÉLÈRE L'INSERTION !

Cette évaluation a mis en évidence l'impact que l'accompagnement des Groupements de Créateurs, fondé sur l'expression et l'émergence des envies d'entreprendre, a eu sur les jeunes :

- ★ Dans un premier temps (11 mois après leur entrée dans le Groupement de Créateurs), ils ont été **plus nombreux à suivre des formations (+110%)**, notamment des formations professionnalisantes, pour développer leurs compétences.
- ★ Dans un second temps (19 à 21 mois après leur entrée dans le Groupement de Créateurs), ils ont été **plus nombreux à accéder à un emploi salarié (+29%)**. Cela s'est traduit par une **hausse de leurs revenus d'activité (+27%) et une baisse de leur dépendance aux allocations sociales (-21%) et aux aides financières provenant de leur entourage (-49%)**, notamment parce que les jeunes engagés dans un projet entrepreneurial ne permettant pas de leur garantir des revenus suffisants se sont réorientés vers un emploi salarié.

La conclusion des évaluateurs : « Ainsi, comparé à d'autres dispositifs, les Groupements de Créateurs s'avèrent être un moyen efficace et relativement peu coûteux d'intégrer les jeunes dans le marché du travail à moyen terme (les effets mesurés se font sentir en moins de deux ans). **Un accompagnement personnalisé peut donc constituer une politique d'emploi active efficace s'il est appliqué à rendre le jeune maître de ses décisions.** »

Rapport complet de l'évaluation consultable sur le site du FEJ :

http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_gc_draft_final_22092016_vfinale.pdf

LE RÉSEAU DES GROUPEMENTS DE CRÉATEURS : DONNER À SES RÊVES LES MOYENS D'EXISTER

★ Implantés sur 28 sites en France et notamment dans des Missions Locales, les Groupements de Créateurs offrent **un espace d'expression et d'émergence des projets des personnes en recherche d'emploi**, pour les encourager à prendre confiance en eux et en leurs projets.

Et pour les personnes qui veulent aller plus loin, les Groupements de Créateurs proposent également la **formation au Diplôme d'Université de Créateur d'Activité (DUCA) / Entrepreneur TPE, accessible sans le Bac**, pour :

- > apprendre à gérer toute activité
- > vérifier la faisabilité de son projet.

★ Pour plus d'informations : www.groupement-de-createurs.fr

Mail : info@groupement-de-createurs.fr



www.facebook.com/groupementdecreateurs